

EMPLACEMENT RESIDENTIEL LOISIR MOBIL-HOME

NOV 2025

(sur contrat, engagement sur 1 an du 1er janvier au 31 décembre 2026)

TARIFS TTC en euros 2026 * (taux de TVA en vigueur 10%)

MODE DE REGLEMENT	PARCELLE < 110m ²	PARCELLE < 130m ²	PARCELLE < 150m ²	DATE DE REGLEMENT
AU MOIS	180 €	198 €	218 €	en début de mois par prélèvement automatique
AU TRIMESTRE	540 €	594 €	654 €	au 1er janvier au 1er avril au 1er juillet au 1er octobre
AU SEMESTRE	1 080 €	1 188 €	1 308 €	au 1er janvier au 1er juillet
A L'ANNEE	2 160 €	2 376 €	2 616 €	en début d'année

Frais complémentaires

- ◆ Eau : 5,50 €/m³
- ◆ Electricité : 0,83 €/kw
- ◆ Remise 15 % sur la 2ème parcelle (1 seul hébergement en tout)

Frais de gestion :

- ◆ Règlement à l'année: 0 €
- ◆ Règlement au semestre: 15 €
- ◆ Règlement au trimestre : 30 €
- ◆ Règlement au mois ou autres: 60 €

* Tarifs sur la base du nombre de couchages par hébergement.

Ces tarifs peuvent évoluer en fonction des contraintes économiques et de la politique commerciale